



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DU PAYS CŒUR D'HERAULT

DATE : 19 décembre 2007

CONVOCACTION ENVOYEE LE : 07 décembre 2007

LIEU : Communauté de communes du Clermontais « Espace Marcel VIDAL » - Salle du Parc

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- ♦ Préparation du Budget Prévisionnel 2008
- ♦ CPER 2007-2013, Volet Territorial du Pays Cœur d'Hérault : Point sur la négociation, présentation et validation définitive des thèmes et des projets
- ♦ **Tourisme** :
 - Convention de partenariat avec les AGEFOS PME
 - Présentation de la restitution de la charte signalétique (guide méthodologique, diffusion)
 - Point sur l'étude de positionnement identitaire et touristique
- ♦ **Culture** :
 - Choix du prestataire chargé de l'agenda culturel en 2008
 - Avenant à la convention de partenariat avec le théâtre de Clermont l'Hérault
 - Point sur le schéma de développement culturel et patrimonial
- ♦ **Questions diverses** : point sur la candidature Leader

Le Conseil d'Administration ayant fait l'objet d'une deuxième convocation, le quorum n'est pas nécessaire (Conseil d'Administration initialement prévu le 06 Décembre 2007).

COLLEGE DES COLLECTIVITES ADHERENTES			
CONSEIL GENERAL	NOM	PRESENT	POUVOIR
	André VEZINHET		
	Pierre GUIRAUD		
	Alain CAZORLA		1
	Frédéric ROIG	1	
	Marie-Christine BOUSQUET		1
COMMUNAUTES DE COMMUNES	NOM	PRESENT	POUVOIR
LODEVOIS-LARZAC			
	Jean TRINQUIER	1	
	Frédérique ALIBERT		
	Maurice REQUI		
VALLEE DE L'HERAULT			
	Louis VILLARET	1	
	Jean Marcel JOVER		

	Manuel DIAZ		
	Raphaël ASENSI		
	Nicole GUERRE	1	
	Gabriel MATEU		
COLLEGE DES COLLECTIVITES ADHERENTES			
	NOM	PRESENT	POUVOIR
CLERMONTAIS			
	Bernard SOTO	1	
	Francis GAIRAUD		
	Henri SOBELLA		
	Claude REVEL		1
	Jean-Claude LACROIX		
COMMUNES HORS INTERCOMMUNALITES	NOM	PRESENT	POUVOIR
	Joëlle GOUDAL	1	
	Joseph RODRIGUEZ	1	
COLLEGE DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET PARAPUBLICS			
Chambre de commerce et d'industrie	Jean Jacques BONNIOL		
Chambre de Métiers de l'Hérault	Marcel CAUQUIL		
Chambre d'Agriculture de l'Hérault	Christophe COMPAN		
MEMBRES ASSOCIES			
PARTENAIRES ASSOCIES DE DROIT			
Maison des Entreprises	Françoise PASQUIER	1	
Maison de l'Emploi du Cœur d'Hérault			
Fédération des Offices de Tourisme et Syndicats d'initiative	Jean ROBLES		1
M.L.J. du Cœur d'Hérault			
SICTOM du Centre Hérault			
PARTENAIRES ASSOCIES DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT			
Représentants du Patrimoine et l'environnement	NOM	PRESENT	POUVOIR
Représentants des milieux économiques	NOM	PRESENT	POUVOIR
Représentants des milieux sanitaires et sociaux	NOM	PRESENT	POUVOIR
Représentants des milieux socioculturels, culturels et sportifs	NOM	PRESENT	POUVOIR

Présents 6, Pouvoirs 2 , Votants 8

Le Président remercie les participants de leur présence et propose d'ouvrir la séance.

Préparation du Budget Prévisionnel 2008

Le Budget Prévisionnel 2008 a été revu à la baisse de 10 à 15 % par rapport à l'an dernier.

Le Président précise que le Budget Prévisionnel consolidé sera présenté au prochain Conseil d'Administration le 24 janvier 2008, avant l'Assemblée Générale Ordinaire. Tout complément ou précision au Budget Prévisionnel présenté en séance devra être donné avant le prochain Conseil d'Administration.

Le projet de budget prévisionnel 2008 (partie fonctionnement général et partie actions, voir PJ) est proposé à validation, et le président demande l'autorisation pour engager les demandes de financement y correspondant.

Voix pour : 8 Voix contre : 0 Abstention : 0

CPER, Volet Territorial 2007 - 2013

M. Thierry REBUFFAT explique qu'en ce qui concerne le volet territorial, la ligne de financement est particulière. C'est un sous-ensemble du contrat de pays. Les deux thématiques retenues lors du conseil d'administration du 28 septembre 2007 sont « urbanisme durable et écoconstruction » et « services publics » (TIC, Transport, sanitaire et médicosocial)

Il est proposé un plan d'action actualisé, notamment pour le volet écoconstruction, puisque des réunions de travail ont eu lieu en octobre et au début du mois de décembre (voir tableau en PJ)

M. Bernard SOTO précise qu'il est encore une fois choqué par le fait que la Communauté de communes du Lodévois ne participe toujours pas financièrement au sein du Pays, et que l'on envisage qu'elle puisse bénéficier du volet territorial.

Mme Joëlle GOUDAL indique que le Lodévois participe un peu par le biais du Syndicat Mixte du Salagou (cf. projet proposé des toilettes sèches).

Mme Françoise PASQUIER apprécie tout particulièrement le principe de la circulation douce.

Le Président prend note de ces observations.

Il est soumis au vote l'acceptation du tableau actualisé devant servir de base à la négociation du voter territorial.

Voix pour : 8 Voix contre : 0 Abstention : 0

Tourisme

J Convention de partenariat avec les AGEFOS PME

Mlle Hélène CADEAU, chargée de mission tourisme, explique brièvement le projet. Les AGEFOS PME Languedoc Roussillon s'associe au Pays Cœur d'Hérault pour mettre en œuvre une vaste démarche territoriale et sectorielle pour la « professionnalisation des acteurs du tourisme en Cœur d'Hérault » (hébergement, restauration, loisirs, patrimoine, etc.).

Cette démarche repose sur deux piliers majeurs que sont :

- le recensement des besoins et projets en terme de formation et d'emplois,
- l'élaboration de plans de formation en adéquation avec les besoins en compétences recensés pour chaque secteur,
- signature d'une convention de partenariat entre le Pays et AGEFOS PME Languedoc Roussillon.

Le lancement de l'opération a eu lieu le 14 décembre 2007 au campotel à Clermont l'Hérault.

Des déclinaisons techniques seront opérées par communautés de communes en fonction des demandes et des besoins.

J Présentation de la restitution de la charte signalétique

Mlle Hélène CADEAU rappelle pour mémoire l'ordre du jour du dernier comité de pilotage du 03 octobre 2007 :

- validation définitive de la charte signalétique et de son guide méthodologique,
- intervention de la Communauté de Communes du Lodévois Larzac : illustration de la charte sur le terrain,
- proposition d'une méthode de suivi (animation d'un groupe de suivi, plaquette de communication, journée de terrain),
- présentation du guide méthodologique qui sera largement diffusé auprès des communes et communautés de communes.
- En cours : réalisation d'une plaquette de communication largement diffusée (papier et numérique) auprès des référents pour chacune des communautés de communes.

La charte signalétique a pour but de poursuivre sur les routes départementales la lutte contre la pollution visuelle. Il a été prévu la création d'un comité de suivi de la mise en place de cette charte.

J Point sur l'étude de positionnement identitaire touristique

Cette action n° 37-1 avait été inscrite au contrat de Pays 2006.

- Lancement de l'action le 16 mars 2007 lors du 1^{er} comité de pilotage
- 3 tables rondes, enquêtes de terrain, questionnaires, entretiens individuels.
- 3 comités techniques composés des techniciens des offices de tourisme, des communautés de communes, des trois grands sites, du service édition marketing du CDT et la FRPAT.
- 2^{ème} comité de pilotage : 22 octobre 2007. Présentation du diagnostic et d'un positionnement clair et partagé à partir des valeurs du territoire ainsi que des premières pistes d'actions concrètes qui peuvent en découler (marketing, communication). Validation de la notion de « terre de rencontres ».
- Suite de l'étude : déclinaisons des actions marketing, communication. Partage et appropriation de la démarche de type formation développement avec les acteurs locaux du tourisme. La fin de l'étude est envisagée au premier trimestre 2008.

J Point sur les éditions touristiques 2008 (budget 2007) en cours

- Partenariat entre 4 offices de tourisme du Cœur d'Hérault (Saint-Guilhem-Vallée de l'Hérault, Paulhan, Clermont l'Hérault, Lodévois Larzac). Mlle Hélène CADEAU rappelle pour mémoire le refus de l'office de tourisme du Lodévois de participer au projet 2008.
- 1 guide global présentant les hébergements et les informations pratiques (avant séparés).
- Budget prévisionnel maximum de 18.400€ TTC avec 50% de subvention du Conseil Général de l'Hérault, soit environ 7.700€. Le partage des 10.700€ restants se fait selon le nombre d'exemplaires souhaités par les 4 offices de tourisme partenaires incluant un « pot commun » estimé à 2.000 exemplaires et destiné à des actions de promotions communes.
Une réflexion est en cours sur les modalités de la réalisation d'une version en anglais ;
- Proposition d'une maquette pour la 1^{ère} de couverture (en cours d'évolution). Une nouvelle charte graphique départementale et territoriale devrait être exploitable pour les éditions 2009.

Mme Joëlle GOUDAL regrette que les éditions ne soient pas faites en papier recyclé.

- Il est proposé un courrier d'information auprès des professionnels touristiques du Lodévois, validé en bureau du Pays (voir PJ). Afin d'éviter leur étonnement, il s'agit de leur signaler avant la parution du guide qu'ils n'y figurent pas car leur office de tourisme s'est désengagé de l'opération.

Voix pour : 8 Voix contre : 0 Abstention : 0

J Agritourisme (Coordination des partenaires Thierry et Hélène)

- Echéances : impression avant la fin de l'année. Diffusion avant la fin du mois de janvier.
- Travaux en cours : 1 carte recto / verso, 1 guide de découverte, 6 affiches et un dépliant.
- Traductions en 3 langues, anglais, allemand et chinois pour le guide et les 2 cartes.

Culture

J Choix du prestataire chargé de l'agenda culturel en 2008

Mme Magali LEON-PHILIP, chargée de mission culture, rappelle que l'Agenda Culturel existe depuis le printemps 2006.

3 prestataires ont été sollicités pour 2008 pour réaliser une édition plus importante de 12 pages au lieu de 8 (4 numéros infographie pour mieux valoriser la culture du territoire + impression) :

- AOC à Béziers avec qui nous travaillons depuis le début. La qualité de son travail justifie son prix plus élevé (beaucoup de temps alloué sur l'accompagnement et la relecture).
- Oxynel à Montpellier
- C le Mag à Lodève

Mme Joëlle GOUDAL regrette que les éditions ne soient pas faites en papier recyclé. Une démarche sera effectuée pour vérifier qu'il n'y ait pas de surcoût trop important, et que l'aspect séduisant soit conservé.

Il est rappelé que la « lettre du contrat de pays » est imprimée sur papier recyclé.

M. Bernard SOTO demande que l'on garde le même prix qu'en 2007.

Mme Magali LEON-PHILIP précise que nous ne sommes pas dans le même type de prestations.

M. Frédéric ROIG et M. Jean TRINQUIER pensent que c'est trop cher et qu'il faut négocier.

Le Président propose de choisir comme prestataire l'agence AOC à condition qu'ils reviennent leur prix à la baisse, à un niveau plus en correspondance avec C-le Mag.

Voix pour : 8 Voix contre : 0 Abstention : 0

J Avenant à la convention de partenariat avec le théâtre de Clermont l'Hérault

- En 2007 une convention de partenariat a été établie avec le Théâtre de Clermont l'Hérault pour une assistance à la réalisation de l'Agenda Culturel (assistance complète pour 2 numéros et partielle pour le numéro d'Octobre, au moment de l'arrivée de Mme Magali LEON-PHILIP en poste au Pays).

L'Assistance 2007 est évaluée à 21.5 jours soit 3.870€ TTC.

- Une autre convention a dû être faite pour l'Agenda Culturel n°8 (janvier 2008). En effet, la région ayant omis sa prise en compte en 2007, celle-ci s'effectuera dans la programmation 2008 au lieu de celle de 2007.

L'Assistance n°8 est évaluée à 2.5 jours soit 450€ TTC.

- Pour 2008, il est prévu une convention de même type pour les 4 numéros. L'assistance sera moindre qu'en 2007 (10 jours soit 2.000€ TTC au lieu de 4.320€), car maintenant Magali LEON-PHILIP est pleinement opérationnelle et s'implique plus dans cette action.

Voix pour : 8 Voix contre : 0 Abstention : 0

J Point sur le schéma de développement culturel et patrimonial

Mme Magali LEON-PHILIP rappelle que la mission de 9 mois a débutée en juin 2007 :

- Entretiens et questionnaires pour mise à jour du pré diagnostic culturel réalisé en 2005 par Valéry HONVAULT (stagiaire au Pays).

- 14 réunions de concertation ayant réuni plus de 140 participants différents de septembre à novembre : complément et validation de l'état des lieux / élaboration d'objectifs et de pistes d'action.
- 4 comités techniques composés de techniciens du Conseil Régional Languedoc Roussillon, du Conseil Général de l'Hérault, des Communautés de communes, des Offices culturels de Clermont l'Hérault et de Gignac, des Villes d'Aniane et de Paulhan, de la Charte du Lodévois Larzac.
- Suite prévue : 1^{er} comité de pilotage fin janvier pour arrêter les objectifs
Constitution du cadre général d'un schéma directeur 2008 - 2013 prévu pour fin février.
Plan d'actions 2009 -2010 élaborées au cours de l'année 2008, en concertation avec des groupes de travail thématiques.

M. Jean Louis LACROIX souhaite que les acteurs culturels soient bien informés des différentes synthèses, afin de ne pas les décevoir.

M. Thierry REBUFFAT précise que le plus gros travail est en amont, et donc. L'intérêt est donc de le valoriser. Cela ne posera pas de problème, notamment grâce à une mise en ligne sur le site internet.

Mme Magali LEON-PHILIP indique que les comptes-rendus des premières réunions sont disponibles sur le site Internet et ont déjà été envoyés aux participants. Les comptes-rendus de la 2^e série seront faits début 2008.

Pour M. Bernard SOTO, il existe le risque que les collectivités territoriales ne puissent pas suivre financièrement et qu'il importe de ne pas laisser de faux espoirs aux acteurs culturels. Mme Magali LEON-PHILIP explique que le but d'élaborer un schéma de manière concertée est bien d'expliquer qu'il y aura une hiérarchisation des priorités et qu'il ne sera pas possible de prendre en compte tout les temps tous les projets.

M. Jean Louis LACROIX précise que lors des ces réunions, 2 voire 3 pistes de projets ont été identifiés par thématique.

Questions diverses :

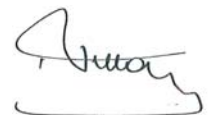
Candidature LEADER 2007-2013

Les 7 réunions de concertations pour la programmation sont terminées (3X2 thématiques + 1 de synthèse). Elles ont réunis plus de 100 personnes (avec les membres du comité de pilotage). L'avant projet a déjà été présenté avec des orientations portant essentiellement sur l'environnement, la gestion de l'espace et les fonds agricoles (60%) du budget prévisionnel de plus de 4 millions d'euros. Viennent ensuite les initiatives culturelles dans les villages et les initiatives touristiques, et les services.

Le prochain GAL a été fixé au 08 janvier 2008 au soir afin de présenter le dossier et de le valider avant son dépôt le 15 janvier 2008 en Préfecture.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance et remercie tout le monde de leur présence.

Le Président



Louis VILLARET

(liste des PJ : BP 2008, tableau du volet territorial, courrier d'information des professionnels du tourisme du Lodévois)

THEME	Sous-thème	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Montant période 2008-2013	Montant 2008	Montant 2009	Montant 2010	Montant 2011	Montant 2012	Montant 2013	Références	
CONSTRUIRE ET HABITER AUTREMENT EN CŒUR D'HERAULT (axe2 de la charte)	développement durable, énergie renouvelable, demande énergétique, gestion des ressources naturelles	Animation et coordination filière écoconstruction	Pays	355 000 €	- €	65 000 €	65 000 €	75 000 €	75 000 €	75 000 €		
		Opérations pilotes exemplaires : atelier technique du services des ordures ménagère	CC Vallée de l'Hérault	1 250 000 €	250 000 €	700 000 €	300 000 €					
		Opérations pilotes exemplaires : hameau agricole	CC du Clermontois et privés	930 000 €	- €	130 000 €	400 000 €	400 000 €				
		Opérations pilotes exemplaires : toilettes sèches dans le site naturel du Salkagou	CC du Clermontois et CC du Lodévois	100 000 €	100 000 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	
		Réseau de plateforme des inertes du BTP et unité mobile de concassage	Syndicat Centre Hérault et maîtres d'ouvrages à définir selon l'étude	1 030 000 €	30 000 €	700 000 €	300 000 €	- €	- €	- €		
		Immobilier d'entreprises pour la filière "écoconstruction"	CC	2 000 000 €	- €	- €	- €	- €	1 000 000 €	1 000 000 €		
						5 665 000 €	380 000 €	1 595 000 €	1 065 000 €	475 000 €	1 075 000 €	1 075 000 €

THEME	Sous-thème	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage	Montant période 2008-2013	Montant 2008	Montant 2009	Montant 2010	Montant 2011	Montant 2012	Montant 2013	Références	
ADAPTER A LA NOUVELLE DEMOGRAPHIE LES SERVICES PUBLICS ET A LA PERSONNE (axe 3 de la charte)	DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	Coordination du réseau des Espaces Publics Numériques du pays	Maison de l'Emploi du Cœur d'Hérault	900 000 €	140 000 €	140 000 €	140 000 €	160 000 €	160 000 €	160 000 €	Charte de Pays (services publics), schéma directeurs des TIC du pays (2006)	
	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS DURABLES	Pôle d'échange éclaté du Cœur d'Hérault (interconnexion TC, circulations douces, co-voiturage...)	Ville de Clermont l'Hérault, C.C. de la Vallée de l'Hérault, Ville de Paulhan	1 615 000 €	10 000 €	435 000 €	720 000 €	450 000 €	- €	- €	Charte de Pays (2003), étude Valcordia (2004-2006), schéma de déplacement (2007)	
		Modernisation du CAT du Caylar	CAT du Caylar	1 312 500 €	50 000 €	550 000 €	337 500 €	375 000 €	- €	- €		
		Résidence Langlade (25 chambres d'Alzheimer) et Maison de santé du Larzac méridional	SIVOM de la Rouvière	4 000 000 €	400 000 €	2 600 000 €	1 000 000 €	- €	- €	- €	Etude URIOPSS	
		Création CMPPEA DE Gignac	CCVH	450 000 €	- €	- €	50 000 €	200 000 €	200 000 €	- €		
		Modernisation de l'Ensoleillade (établissement d'handicapés mentaux à Saint André de Sangonis)	Association l'Ensoleillade	2 393 067 €	943 003 €	131 824 €	1 318 240 €	- €	- €	- €		
		Coordination du réseau des actions sanitaires de prévention	Pays	155 000 €	15 000 €	25 000 €	25 000 €	30 000 €	30 000 €	30 000 €	Santé et Territoire DATAR 2003, Etude-action 2006-2007 définition du réseau santé du Cœur d'Hérault	
		Pôle Santé (pour mémoire)	Hôpital local de Lodève	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	Santé et Territoire DATAR 2003, Etude-action 2006-2007 définition du réseau santé du Cœur d'Hérault
					10 220 567 €	1 543 003 €	3 856 824 €	3 515 740 €	985 000 €	160 000 €	160 000 €	

DOCUMENT DE TRAVAIL
BUDGETS PREVISIONNELS ESTIMATIFS PROVISOIRES

Pays Coeur d'Hérault :
CA du 19 décembre 2007
Proposition finalisée des Thèmes et des Actions pour le volet territorial 2007-2013 CPER - LR

DOCUMENT DE TRAVAIL

MASSE SALARIALE		
SALAIRES BRUT * CHARGES SOCIALES		
BBM		34 680 €
TR		54 371 €
VA		15 334 €
	SOIT	104 385 €
STAGIAIRE (voir observatoire)		
	SOIT	104 385 €

POSTE MASSE SALARIALE

104 385,00 €

FRAIS DEPLACEMENT		
TR		3 202 €
BBM		888 €
VA		500 €
MAROC		8 000 €
	SOIT	12 590 €

POSTE FRAIS DE DEPLACEMENT

12 590,00 €

TELEPHONIE		
FIXE		2 300 €
FAX		290 €
PORTABLE		1 920 €
INTERNET		792 €
	SOIT	5 302 €

POSTE TELEPHONIE /
INTERNET

5 302,00 €

PHOTOCOPIEUR		
MAINTENANCE		8 000 €
LOYER		6 027 €
FOURNITURES		1 000 €
	SOIT	15 027 €
PARC INFORMATIQUE		
2 CONTRATS		
402,12+164,37 * 12	SOIT	6 797 €
ACHAT PETIT MATERIEL		
AIGUILLEUR D APPELS		1 000 €
	SOIT	1 000 €
AFFRANCHISSEMENT		
LOCATION MACHINE		372 €
FOURNITURES		400 €
REDEVANCE POSTALE		50 €
FRAIS AFFRANCHISSEMENT		6 000 €
	SOIT	6 822 €

POSTE PARC INFORMATIQUE /
TELECOPIEUR / MACHINE
AFFRANCHIR

29 646,00 €

LOCAUX		
LOYER(500*3) +(750*9)		8 250 €
EDF/GDF		1 500 €
EAU		100 €
NETTOYAGE(208€ EN 07 DONC 215€)		3 000 €
ASSURANCE		2 000 €
	SOIT	14 850 €

POSTE FRAIS DES LOCAUX

14 850,00 €

FRAIS FINANCIERS		
FRAIS DE GESTION		295 €
FRAIS FINANCIERS		100 €
	SOIT	395 €
INTERVENANTS		
MISSION SOCIALE		1 600 €
COMMISSAIRE AUX COMPTES		8 000 €
	SOIT	9 600 €

POSTE FRAIS FINANCIERS ET
INTERVENTIONS COMPTABLES

9 995 €

COLLOQUES ET FORMATIONS		
COLLOQUES		1 000 €
FORMATION		3 000 €
	SOIT	4 000 €
FRAIS DE RECEPTION		
REUNION DE COORDINATION		1 700,0 €
FRAIS DE RECEPTION		700,0 €
	SOIT	2 400,0 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES		
FOURNITURES DIVERSES		4 332,0 €
SOUS TRAITANCE REPROGRAPHIES		1 000,0 €
	SOIT	5 332,0 €
DOCUMENTATION - COTISATIONS		
DOCUMENTATION		1 000,0 €
COTISATIONS		1 000,0 €
	SOIT	2 000,0 €
DIVERS ET IMPREVUS		
DIVERS		2 000,0 €
	SOIT	2 000,0 €

POSTE DIVERS FRAIS DE
FONCTIONNEMENT

15 732 €

TOTAL GENERAL 192 500,00 €

192 500,00 €

192500		
Autofinancement	CG34	Région
52 500,00 €	90000	50000

			Autofinancem ent	CG34	Région	Etat
ANIMATION GENERALE	192 500	52 500	90 000	50 000	-	

dont 82000
Dat

OBSERVATOIRE ET PROSPECTIVE	Volet général (hébergement touristique, économie culturelle, accessibilité des lieux publics, urbanisme et habitat)	28 500		14 250	14 250	0	0
	Aquisition de données	1 000		500	500	0	0
	Volet économique	28 250		18 250	6 000	4 000	0
	Edition lettre de l'observatoire "2008"	4 000		2 000	2 000	0	0
	Schéma directeur d'interpération du patrimoine	12 000		2 400	4 800	4 800	0
Schéma directeur des APN (tourisme et sport)	12 000		2 400	4 800	4 800	0	
			85 750	39 800	32 350	13 600	0

Taux d'aide
54%

INFORMATION DE LA POPULATION	Lettres numériques, Brèves, Lettre du Contrat, mise à jour site internet, assistances diverses	15 000					
	Impression lettre du Contrat	4 000					
	Modification du site internet	3 000	22 000	4 400	8 800	8 800	0

Taux d'aide
80%

SANTE	Réseau santé (coordination du collectif, action de prévention prévention, projet "santé")	25 000	15 000	3 000	6 000	0	6 000
--------------	---	--------	---------------	--------------	--------------	----------	--------------

Taux d'aide
80%

CULTURE & PATRIMOINE	Chargée de mission (9mois) :	27 500		5 500	11 000	11 000	0
	L'agenda trimestriel	34 500	62 000	6 900	13800*	13 800	0

Taux d'aide
80%

* dont 1800€ déjà pris dans subvention 2007

MISSION TOURISME	Création des outils de communication	28 000		10 500	17 500	0	0
	Frais d'accueil	5 000		5 000	0	0	0
	Edition Charte signalétique	2 000		2 000	0	0	0
	Marketing territorial	6 000		4 200	0	1 800	0
	Salon APN	2 000		1 400	0	600	0
	Promo APN	10 000		5 000	5 000	0	0
	Coordination OGS	5 000		1 000	2 500	1 500	0
	Eductour + Forma Dév	7 500		1 500	3 000	3 000	0
	Support de communication (dont éditions 2008)	25 000	90 500	12 500	12 500	0	0

pas d'accord -BBM A voir

Taux d'aide

As-tu les fiches projets ou alors des delib de CA de toutes ces actions, il faut vraiment que je m'y remette ?
pas d'accord
BBM A voir

33%

TOTAL ACTIONS		275 250	102 700	98 650	54 100	6 000
----------------------	--	----------------	----------------	---------------	---------------	--------------

37,31% 35,84% 19,65% 2,18%

Budget 2008 total	Autofinancement (CC+OT)	CG34	Région LR	Etat
467 750	155 200	188 650	104 100	6 000
	33%	40%	22%	1%

Participation CC + CHI = 146 002

59177 CCC	53 587	-	5 590
89082 CCVH	80 274	-	8 808
10187 CCLL	9 741	-	446
Celles	63		
St Félix	2 336		
St Michel	139		
	146 141		

Population 1999 des membres de l'association en 2007	Poids démographique de chaque membre
CCC	17 020 36,70%
CCVH	25 496 54,98%
CCLL	3 094 6,67%
Celles	20 0,04%
St Félix	742 1,60%
St Michel	44 0,09%
Total adhérents	46 372 100,09%



Clermont-l'Hérault le 17 décembre 2007

A L'ATTENTION
DES PROFESSIONNELS DU TOURISME
DU LODEVOIS

Objet : lettre d'information sur les éditions touristiques du Cœur d'Hérault 2008.

Madame, Monsieur,

Depuis déjà plus de 5 ans, les offices de tourisme du Pays Cœur d'Hérault réalisent des éditions à l'échelle de la destination (4 communautés de communes, 77 communes). Il convient de rappeler que celle-ci s'articule autour des villes de Clermont l'Hérault, de Gignac et de Lodève, et qu'elle comprend aussi le Cirque de Navacelles, le lac du Salagou, Saint-Guilhem-le-Désert et les Gorges de l'Hérault.

Cette démarche, impulsée par les professionnels du tourisme, est possible grâce à une forte implication des offices de tourisme partenaires de cette opération collective de communication et de promotion.

Le Pays Cœur d'Hérault anime et coordonne la mission tourisme mise en place avec un partenariat étroit du Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault depuis 2005.

Cependant, pour la parution des éditions 2008, l'office de tourisme du Lodévois n'a pas souhaité continuer ce partenariat, ce que nous regrettons.

Les éditions seront donc amputées de leur partie Lodévoise, ce qui est dommageable en terme de lisibilité et de fonctionnalité pour le touriste qui fréquente notre territoire.

Par conséquent, nous vous informons que les professionnels touristiques du Lodévois, dont vous faites partie, ne pourront pas figurer sur les guides 2008 réalisés à l'échelle du Cœur d'Hérault (20.000 exemplaires diffusés sur le territoire et à l'extérieur lors de toutes actions de promotion, telles qu'à Montpellier, Clermont-Ferrand, Lyon, etc...).

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression des mes sentiments les meilleurs.

Le Président

P/O